



Talents des cités



Concours *Talents des Cités* 2011 10^e édition

Nord-Pas-de-Calais : 2 entrepreneurs des quartiers primés

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

Le jury régional du Nord-Pas-de-Calais, organisé par la BGE Hauts de France, a désigné 2 lauréats Talents des Cités :

Catégorie Création :

● **Maxence CABAYE pour LE MUSICAL (EI)**

—> Bar à animations musicales

Catégorie Emergence :

● **Anne-Lise NOUVIER et Marie GOBAILLE pour FILLES A RETORDRE (Scop)**

—> Création de chapeaux et vêtements éthiques

• **Région Nord-Pas-de-Calais, Lille (59), Quartier de Fives**

Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Création

Maxence CABAYE pour LE MUSICAL (EI)

—> **Bar à animations musicales**

Maxence CABAYE (26 ans), titulaire d'un BTS Informatique de gestion, mais également du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et du BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur), travaillait comme animateur en centre de loisirs. Il s'est également spécialisé dans le domaine musical en étant trésorier de l'association 1pact qui promeut les musiciens de quartiers.

Il a toujours vécu dans le quartier de Fives à Lille. Très impliqué dans la vie locale, il connaît bien les habitants et l'histoire commerciale, sociale, industrielle du quartier. Mais les commerces de proximité disparaissent, le quartier manque de lieux de rencontres et d'animations, rien n'est prévu pour la population étudiante... Un local est à la vente au 59 rue de Flers et il a envie de re-dynamiser le quartier de Fives.

Accompagné dans sa démarche par la CCI de Lille, le 1^{er} avril 2010, Maxence CABAYE ouvre LE MUSICAL (EI), un bar à animations musicales où sont organisés des événements culturels, concerts, vernissages, expositions, et qui propose aussi des services de proximité : bar-tabac, maison de la presse, antenne Française des jeux...

Sa clientèle est diversifiée car il accueille les habitants du quartier, mais aussi de nombreux étudiants. La notoriété du MUSICAL se développe grâce à son cadre agréable avec une petite terrasse où l'on prend plaisir à venir boire un verre, manger de bons produits à prix abordables, et écouter des concerts de qualité. Il est un peu excentré, mais reste facilement accessible : à 3 minutes des stations Fives et Caulier. Maxence CABAYE compte créer un second emploi dès 2012.

Pour lui, le prix Talents des Cités 2011 est une belle reconnaissance du MUSICAL « *comme un lieu essentiel à la vie du quartier car il favorise les échanges et les rencontres.* »

• **Région Nord-Pas-de-Calais, Lille (59), Quartier de Fives**

Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Emergence

Anne-Lise NOUVIER et Marie GOBAILLE pour FILLES A RETORDRE (Scop)

—> **Création de chapeaux et vêtements éthiques**

Anne-Lise NOUVIER (28 ans), titulaire d'un Master 2 Etudes du développement, travaille comme chargée de mission Solidarité internationale (mission coopération Lille/Saint-Louis - Sénégal) pendant trois ans à la Mairie de Lille. Marie GOBAILLE (31 ans), titulaire d'un Master Ingénierie du Développement Sportif et Touristique Durable, est chargée de projet « tourisme solidaire » pour différentes associations.

Toutes deux à la recherche d'un emploi, elles décident de se reconverter dans le milieu artistique dans une démarche sociale et responsable, et de créer leur entreprise. Passionnée par les coiffes depuis ses séjours en Afrique, Anne-Lise NOUVIER a suivi une formation de modiste-chapelier au Greta de la Mode, à Paris en 2010. Marie GOBAILLE a de son côté suivi une formation de « fabricant de vêtements sur mesure » à Roubaix.

Accompagnées dans leur démarche par Initiatives Plurielles et la BGE de Lambersart, elles sont hébergées au sein de la couveuse A Petits Pas et ont lancé leur activité en juin 2011 : FILLES A RETORDRE est née. La société crée des chapeaux et vêtements réalisés avec des textiles récupérés issus de l'agriculture biologique et/ou du commerce équitable et des déchets textiles d'entreprises. Les 2 créatrices envisagent de déposer les statuts de FILLES A RETORDRE (Scop) en mars 2012 et d'implanter leur local à Lille, dans le quartier de Fives.

Anne-Lise NOUVIER et Marie GOBAILLE proposeront aussi des ateliers et des stages dans les écoles, centres sociaux, maisons de retraite, centres de loisirs, et pour les particuliers. Pour revaloriser l'image du quartier et recréer du lien social, elles projettent d'organiser des défilés « *de vêtements et chapeaux entièrement réalisés par les habitants* » et d'organiser « *des ateliers intergénérationnels et interculturels pour que les personnes âgées et les femmes issues des migrations transmettent leurs savoir-faire textiles* ».

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

Ces deux lauréats concourent maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».

Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

- En octobre, au Sénat :

- ✓ 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun ;
- ✓ 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, Talents des Cités a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

Communication médias : Claude Lisbonis Communication / clc
T. 01 42 02 17 40 — talentsdescites@claudelisbonis.com